Festival du Cinéma Italien d'Annecy – 30e édition
Rencontre professionnelle franco-italienne présidée par
Éric Garandeau, Président du CNC

Introduction

Le cinéma italien et le cinéma français produisent des films que tout oppose. Dans les films français il n'y a pas d'action mais beaucoup de dialogues, les personnages sont dans un appartement et ils parlent tout le temps, les uns après les autres, et le plus souvent ils ne se comprennent pas. Alors que dans les films italiens il n'y a pas d'action mais beaucoup de dialogues, les personnages sont dans la rue et ils parlent tout le temps, et surtout ils parlent tous en même temps et même ils chantent et il crient alors c'est le spectateur qui ne comprend pas, surtout s'il est français, il a beau courir après les sous titres, ça va beaucoup trop vite...

Vous me pardonnerez de commencer par une caricature aussi grossière! Qui montre évidemment notre proximité culturelle et notre cousinage naturel, malgré la muraille alpine. Et puis cette caricature permet de rendre hommage à une comédie sur les particularismes qui a eu autant de succès en France qu'en Italie, où il a donné lieu à un *remake* suivi d'une suite : on m'a d'ailleurs dit, un Italien évidemment, que "*Benvenutti al Sul*" était meilleur que "*Bienvenue chez les Ch'tis!"* Un bel exemple d'inspiration mutuelle en tout cas. J'ajoute pour être complet dans ce registre, le succès incroyable des *Intouchables*, de part et d'autre des Alpes, 45 millions de spectateurs dans le monde, un film français... mais je voudrais rappeler que Giuliano Montaldo qui vient d'ouvrir la discussion, a été l'auteur d'un autre "Intouchables", "*Gli Intoccabili"* en 1968, avec John Cassavettes et Peter Falk!

Je tiens à saluer un autre grand cinéaste italien bien connu des Français, Monsieur Ettore Scola, Président d'honneur du festival et citoyen d'honneur de la ville d'Annecy depuis 2010. Ettore Scola devait introduire ces débats mais n'a pas pu se rendre à Annecy pour raison de santé. Le témoignage de ce grand auteur sur la relation franco-italienne aurait été d'autant plus intéressant qu'il a tourné une dizaine de co-productions entre nos deux pays et dirigé de très nombreux comédiens français (Jean-Louis Trintignant, Philippe Noiret, Bernard Blier, Fanny Ardant…). Il est d'ailleurs le seul cinéaste à avoir obtenu à la fois le César du meilleur film

étranger, deux années consécutives, en 1977 et 1978, pour « *Nous nous sommes tant aimés* » avec Nino Manfredi et Vittorio Gassman et « *Une journée particulière* » avec Marcello Mastroianni et Sophia Loren, et les Césars du meilleur réalisateur et du meilleur film français en 1984 pour « *Le bal* », qui ont tous connu un grand succès en salle, tout comme « *Affreux sales et méchants* » ou la magnifique « La nuit de Varennes ». Je souhaite à cet immense cinéaste et à ce grand ami de la France, un prompt rétablissement.

Enfin je remercie les organisateurs du festival qui m'ont invité à cette table ronde, Salvador Garcia, directeur de Bonlieu Scène nationale, Jean Gili, délégué général, immense connaisseur du cinéma italien et grand artisan de la relation franco-italienne, Barbara Panero, sa secrétaire générale et bien entendu tous les collaborateurs et bénévoles qui contribuent au succès de cette 30ème édition, dans un contexte difficile puisque la grande salle de la Scène nationale est inutilisable pour cause de travaux.

Depuis sa création en 1983, Annecy Cinéma Italien est devenu une manifestation de référence pour la diffusion des œuvres de la nouvelle génération des cinéastes italiens… et pour la redécouverte de films plus anciens : nous aurons le plaisir de voir ou de revoir tout à l'heure, en compagnie de Claudia Cardinale, ce chef d'oeuvre de Visconti, "*Sandra*", plus poétiquement en italien "*Vaghe Stelle dell'Orsa*", sur une musique française de César Franck.

Je me réjouis aussi des liens qui existent avec l'autre festival du film italien en France, le festival de Villerupt, et je salue leurs responsables qui sont ce matin avec nous. Vous savez combien notre Ministre, Aurélie Filippetti, est attaché à ces deux festivals qui constituent autant d'ambassades du cinéma italien en France.

*

Venons-en au sujet de cette rencontre: la diffusion du cinéma italien en France et celle du cinéma français en Italie. La situation peut apparaître préoccupante voire paradoxale, comme si l'Europe avait régressé par rapport à ce qu'il est convenu d'appeler l'âge d'or de la relation franco-italienne, c'est-à-dire les années 1950 à 1970.

À cette époque, le nombre de coproductions entre nos deux pays était très élevé - parfois plus d'une cinquantaine par an - les plus grands acteurs français tournaient régulièrement sous la direction de cinéastes italiens : Alain Delon, Philippe Noiret, Jean-Louis Trintignan... et les plus grands comédiens italiens tournaient sous la direction de cinéastes français: Gina Lollobrigida, Ugo Tognazzi, Marcello Mastroianni… Comptant souvent derrière la caméra de très grands cinéastes et à l'écran les plus grandes stars, ces coproductions étaient régulièrement de grands succès populaires des deux côtés des Alpes, comme la série des Don Camillo avec Fernandel et Gino Cervi. Ne faudrait-il pas tenter à nouveau cette bonne "recette", ces chassés-croisés de réalisateurs et de comédiens?

A partir de la fin des années 70, la situation a en effet profondément changé, avec un effondrement du cinéma italien et une situation similaire pour le cinéma français, qui a néanmoins pu remonter la pente grâce à deux décennies d'efforts acharnés, avec un concours très actif des pouvoirs publics via un CNC dont le modèle a été deux fois modernisé, en 1986 par l'ouverture du compte à l'audiovisuel, et en 2007 par l'extension de la taxe aux nouveaux réseaux internet (j'y reviendrai tout à l'heure).

Notre relation transalpine s'est donc distendue pendant plusieurs décennies, mais je crois qu'elle reprend de la vigueur aujourd'hui. Le nombre de coproductions s'est relevé, 17 en 2011 dont onze majoritairement italiennes, citons par exemple « *Reality* » de Matteo Garrone, Grand prix du jury à Cannes, et six coproductions majoritairement françaises. Pour être honnête, ce chiffre reste sensiblement inférieur à celui des coproductions franco-belges et franco-allemandes. Il faut noter en outre qu'un certain nombre de ces coproductions sont purement financières, donc sans apport artistique et industriel du partenaire minoritaire, ce qui ne permet pas forcément de nouer des partenariats forts et a en général un impact plus limité en terme de diffusion du films dans le pays minoritaire.

En 2011, les films totalement ou majoritairement italiens diffusés dans les salles (18 contre 5 en 2009) ont totalisé 1,7 millions d'entrées en France, soit une part de marché approchant 1%. Parallèlement, les films totalement ou majoritairement français ont réalisé environ 2 millions d'entrées en Italie (dont 1,3 millions pour les films en langue française) soit une part de marché de 2%. Compte tenu de la proximité culturelle entre nos deux pays et de notre glorieux passé, ces chiffres ne

sont évidemment pas satisfaisants même s'ils montrent un léger progrès par rapport à la moyenne des années 2007-2010: saluons à ce titre les nombreux distributeurs qui mènent un travail acharné des deux côtés des Alpes, ainsi que le travail d'Unifrance qui promeut le cinéma français en Italie.

Le CNC continuera à accompagner financièrement ces efforts, à tous les niveaux de la chaîne. Pour l'écriture, nous contribuons depuis plusieurs années aux Ateliers Farnese, dédiés à l'écriture de scénarii franco-italiens. En ce qui concerne la production, l'aide aux films en langue étrangère qui a existé de 1997 à 2011, a bénéficié a quelques uns des grands noms du cinéma italien comme Nanni Moretti (« Habemus Papam »), Daniele Luchetti (« La nostra vita ») et Paolo Sorrentino (« Il divo ») .

L'aide aux cinémas du monde, qui lui a succédé à compter de cette année, suscite un fort intérêt des producteurs transalpins et a déjà bénéficié au projet « Le sud sinon rien » de Fabio Mollo, dont ce sera le 1er long métrage.

Concernant la diffusion, outre le travail d'Unifrance, le CNC soutient directement, par des aides sélectives, la distribution de films italiens en France et de films français en Italie : c'est le cas du film que nous verrons ce soir, "*Cesare deve morire*", des Frères Taviani, ou de "*Sandra*" qui ressort en salle.

J'espère que le débat de ce matin va permettre, à partir des témoignages des producteurs, distributeurs, dirigeants de festivals et officiels, d'identifier les difficultés liées à la distribution des films français en Italie et italiens en France afin que collectivement, pouvoirs publics et professionnels, nous puissions trouver des pistes de relance ou d'amélioration et contribuer à renouer le lien si fort qui unit nos deux pays.

(*DÉBAT)*

Conclusion

Ce débat très riche et stimulant montre qu'il n'y a pas de réponse unique ou univoque à nos difficultés actuelles. J'ai retenu les images terriennes parfois utilisées : Fabio Conversi a parlé de cultiver son potager, un autre a évoqué le terroir,

le terreau, le fait qu'en "cultivant" des auteurs et des publics, en les acclimatant dans le pays cousin, on parvient petit à petit, grâce au réseau des salles art et essai, grâce aux festivals, à un travail patient auprès des médias, à susciter l'intérêt progressivement, à fidéliser des publics autour de certains cinéastes. Nous avons d'ailleurs relevé que ce travail est aussi nécessaire pour les nouveaux auteurs qui cherchent à percer dans leur propre pays, et qui sont aussi coincés entre les blockbusters nationaux et américains. J'ajoute que, d'une certaine façon, il est plutôt rassurant que les auteurs italiens fassent un cinéma italien, que vous avez qualifié "d'auto-référencé" et que les français fassent un cinéma français, tout aussi identitaire et localisé, même si la conséquence est que ces films traversent les Alpes parfois plus difficilement que les éléphants d'Hannibal ou que les Monstres et Super-héros hollywoodiens. Il y a parfois quelque chose d'exaspérant dans cette idée agitée par la Commission européenne, qu'il faudrait tout faire pour que les films circulent mieux, y compris en "déterritorialisant" leurs conditions de production.

Les analyses de Jean Gili et Fabio Ferzetti ont d'ailleurs montré que les films qui pénétraient le mieux le marché du pays cousin étaient aussi bien des films très "internationalisés" dès leur conception, notamment grâce à la coproduction, que des des films "phénomènes" ou des films "typiques" dans le pays d'origine et donc exotiques pour le pays voisin, comme "les Petits Mouchoirs" de Guillaume Canet pour la France, ou "Le Déjeuner du 15 août" pour l'Italie, que l'affiche du distributeur en France vantait comme "le grand retour en France de la comédie italienne".

Enfin nous avons mentionné le rôle fondamental des festivals dans la valorisation des films, en permettant à la fois de tester les publics, d'intéresser les médias, et de favoriser la découverte voire le coup de foudre de tel ou tel distributeur. Le rôle des festivals spécialisés comme Annecy et Villerupt en France, et aussi le rôle fondamental du festival de Cannes, sont particulièrement évidents, en atteste le succès en France de Nanni Moretti, Mattéo Garrone, ou Paolo Sorrentino, tous révélés ou consacrés à Cannes.

*

Je voudrais également insister en conclusion, si vous le voulez bien, sur un défi majeur, un défi qui nous fait face et qui nous concerne tous, celui de la

révolution numérique, qui bouleverse à la fois nos cultures et nos économies traditionnelles, tout aussi violemment que la révolution industrielle du XIXè siècle.

Cher Giuliano Montaldo, vous aviez neuf ans quand la seconde guerre mondiale a éclaté, j'aimerais que vous nous disiez tout à l'heure ce que vous pensez de l'Europe aujourd'hui : faut-il être pessimiste? Optimiste? Sommes nous vraiment en crise? Est-ce une crise économique ou une crise morale? Est-ce que ce qui est le plus difficile à vivre aujourd'hui, au fond, ce n'est pas le manque de jeunesse? le manque d'enthousiasme? le manque d'espoir? d'idéal? d'envie? Un humoriste français Raphaël Mezrahi me disait hier soir qu'il préparait une grande nuit de la déprime et de la dépression en janvier prochain dans un théâtre parisien, c'est symptomatique de la maladie, réelle ou imaginaire, qui s'est emparée de nos sociétés, mieux vaut parfois en rire en effet... ou en faire des films.

Le cinéma fait en effet office de révélateur, au sens photographique, de mouvements souterrains : récemment les films "*REALITY*", de Matteo Garrone, présenté au festival de Cannes et qui sort en ce moment en France, ou "*SUPERSTAR*", de Xavier Giannolli, sélectionné au festival de la Mostra de Venise - joli chassé croisé - entretiennent des correspondances et questionnent notre société de la communication à outrance, de la technologie à outrance, et du vide à outrance qui résulte de la dissolution des identités à taille et à "formule" humaine dans l'identité froide du grand "réseau social" mondial, cette culture hors sol qui nous empêche de penser, de sentir, de vivre, de rêver.

Heureusement le cinéma est là pour nous questionner... encore faut-il pouvoir continuer à le financer, ce cinéma indépendant qui répond à un besoin humain, à la *nécessité intérieure* de l'auteur plus qu'à un appel mercantile, plus qu'à la faim du banquier ou de l'actionnaire.

Aujourd'hui nos politiques publiques, de part et d'autre des Alpes, sont menacées, menacées d'abord par des mesures d'austérité qui ignorent cet avertissement de Victor Hugo ("*si vous trouvez que la culture est chère, essayez l'ignorance!").* Je me souviens de ce producteur italien à la Mostra rappelant ce propos stupide d'un ancien Ministre des finances italien, "*la cultura non si mangia*", oubliant que c'est précisément ce qui fait sa valeur absolue et sa saveur éternelle !

Et puis il y a la menace de la Commission européenne, qui à rebours de sa nouvelle devise « *Europe Loves Cinema* », ne donne aucune preuve d'amour à l'égard du cinéma européen, c'est le moins qu'on puisse dire. A titre d'exemple, au lieu de féliciter tous les Etats membres qui développent des aides à leur cinema, tous les CNC européens sont mis en examen par Bruxelles, nous sommes tous, Nicola en Italie, Henrik au Danemark, Peter en Allemagne et moi en France, sommés de justifier que nos aides au cinéma ne sont pas criminelles, et qu'elles respectent les dogmes et les tabous du droit de la concurrence. Et tous les dix ans le corset de ces règles et de ces interdictions se resserre, comme pour mieux nous asphyxier. Mais voilà, les 27 EFAD (CNC) se sont coalisés, nous nous rencontrons très régulièrement, et nous n'avons pas l'intention de nous laisser cuire comme des grenouilles, à petit feu. Nous combattons par exemple depuis deux ans pour éviter que la prochaine communication sur les aides d'Etat au cinéma ne détruise un système qui a fait ses preuves en France comme en Italie, en Allemagne...

(J'ai toujours trouvé cela étrange, cette position de monopole du droit de la concurrence.... Il y a comme une contradiction dans les termes. Comme cette version du libéralisme économique qui condamne la liberté humaine à ne pas chercher autre chose que la "maximisation de l'intérêt", intérêt lui-même aussitôt réduit au lucre, à l'argent).

Pour donner un autre exemple de cette stratégie d'étranglement, la Commission européenne bloque depuis douze mois la principale taxe qui alimente le budget du CNC. Elle le fait pour des raisons d'opportunisme économique (protéger l'industrie des télécommunications, qui est pauvre et fragile comme chacun sait) et non pas pour des raisons juridiques comme elle en a le devoir, l'un de ses représentants l'a admis avant hier. Cette posture idéologique qui n'a aucune base légale, conduit à bloquer indûment l'application d'une loi votée à l'unanimité par le Parlement français en 2011, une loi qui permet la contribution de tous les réseaux de communication au Compte de soutien du cinéma et de l'audiovisuel.

C'est la résultante de la règle d'or selon laquelle en France l'aval finance l'amont, la distribution finance la création, via des taxes sur la billetterie des salles, la publicité télévisée, et désormais l'accès internet, puisque l'internet est devenu un média audiovisuel majeur. Ce mécanisme fiscal crée un lien indissoluble entre le Fonds de

soutien du CNC et le marché audiovisuel, une corrélation étroite entre la progression de l'un et de l'autre, un lien d'autant plus étroit que les aides sont automatiques à 60% pour le cinéma et à 80% pour l'audiovisuel. C'est un dispositif d'épargne forcée, vertueux, mutualiste, qui ne coûte rien au budget de l'Etat.

Telle n'est pas la conception de la Commission européenne qui considère que le déploiement des tuyaux et des fibres optiques est beaucoup plus important que la production et la circulation des œuvres de l'esprit sur ces mêmes tuyaux. Au nom de ce principe éminemment contestable, c'est aujourd'hui l'ensemble des financements du CNC qui se retrouve mis en risque, et par contrecoup l'activité de 1000 entreprises et 341000 emplois.

Comme le Gouvernement français est mobilisé et négocie activement avec Bruxelles, nous espérons une issue heureuse à ce problème, nous espérons que la conviction, la pédagogie et le bon sens, finiront par l'emporter, en attendant ce jour heureux où l'exception culturelle ne sera plus une exception mais deviendra la règle culturelle, et sera pleinement gravée dans le marbre des Traités de l'Union Européenne...

En réalité, loin de constituer un problème franco-français, notre mécanisme est probablement une solution de financement très intéressante pour financer non seulement le cinéma français mais celui d'autres pays d'Europe, en témoigne l'intérêt des cinéastes italiens lors de notre présentation à la Mostra. Cette difficulté que nous éprouvons est aussi emblématique d'un conflit de vision politique, ou plutôt d'un conflit entre une vision politique de l'Europe, dans laquelle la culture européenne tient une place éminente, et une vision purement procédurale de l'Europe, une Europe des circulaires et du code de la concurrence. Inutile ensuite de s'étonner du désintérêt de nos concitoyens à l'égard de l'Europe qu'on leur propose…

Je laisse maintenant le dernier mot à Giuliano Montaldo, car c'est toujours à l'auteur, a fortiori un auteur aussi expérimenté et talentueux, que doit revenir le dernier mot.